

L'ÉQUIPIER MODULE OPERATIONNEL

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers, permanents ou volontaires, titulaires du PSE1 PSE2, dont le recrutement a été réalisé moins d'une année avant la date de formation, justifiant d'un certificat d'aptitude physique et médicale.

PRÉREQUIS :

- Certificat PSE1 PSE2 ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Arrêté de recrutement ou de nomination.

DURÉE : 15 jours

Code : D1001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Mener à bien une mission confiée en respectant les règles de sécurité ;
- Exécuter les gestes de bases et en connaître la finalité ;
- S'intégrer et réagir au sein d'une équipe, lors d'une opération.

CONTENU :

- L'INC1 : les principes, les notions de base, les matériels et techniques relatifs à l'incendie ;
- Le SAP1 : la conduite générale et les dégagements en secours-routier ;
- Le TOP1 : la notion d'hydraulique et la notion de topographie ;
- Le GOC1 : la réception de l'alerte, les moyens à déclencher, la chronologie d'une opération et les règles de comportement à adopter face à l'événement ;
- Le FDF1 : la combustion, les types de feux, la protection individuelle et collective, l'organisation fonctionnelle et terminologie, la sécurité emploi hélicoptère, l'armement du CCF et le matériel de forestage.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

D1001023 : session réservée uniquement aux sapeurs-pompiers des Australes.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1001026	Du Lundi 26 Février au Lundi 19 Mars 2018	Îles Sous le Vent	03/12/2018
D1001025	Du Mardi 20 Mars au Mercredi 11 Avril 2018	Îles Sous le Vent	14/12/2017
D1001022	Du Lundi 23 Juillet au Vendredi 10 Août 2018	Îles du Vent	11/05/2018
D1001023	Du Lundi 13 Août au Lundi 03 Septembre 2018	Îles du Vent	24/05/2018
D1001024	Du Lundi 03 au Vendredi 21 Septembre 2018	Îles du Vent	08/06/2018

L'ÉQUIPIER MODULE CONFIRMATION

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers permanents, dans l'année de leur nomination au grade de « Sapeur », titulaires de l'attestation de stage de l'« Équipier module opérationnel » avec au moins un an d'expérience dans la fonction d'équipier opérationnel.
- Les sapeurs-pompiers volontaires, titulaires de l'attestation de stage de l'« Équipier module opérationnel » avec au moins un an d'expérience dans la fonction d'équipier opérationnel. Ils pourront être nommés au grade de « Sapeur 1ère classe » dans l'année qui suit leur réussite à la formation.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage de l'« Équipier module opérationnel » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 5 jours

Code : D1002

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Mener à bien une mission confiée en respectant les règles de sécurité ;
- Exécuter les gestes de bases et en connaître la finalité ;
- S'intégrer et réagir au sein d'une équipe, lors d'une opération.

CONTENU :

- Le CAD1 : l'organisation politique et administrative en France et en Polynésie française, l'organisation des services d'incendie et de secours ;
- Le TOP1 : les notions de base de la prévention, les principaux moyens de secours, le milieu d'intervention ;
- Le RTN1 : les risques chimiques, de pollution, d'inondation, d'effondrements et de mouvement de terrain ;
- Le DIV1 : le matériel d'épuisement, les dangers particuliers, l'utilisation des tronçonneuses, l'ascenseur ;
- Le FDF1 : les manœuvres offensives et défensives sur terrain plat, dégagé, escarpé et boisé, les manœuvres d'auto-défense et de points sensibles, les acteurs et les moyens participants au FDF.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1002017	Du Lundi 29 Janvier au Vendredi 02 Février 2018	Îles Sous le Vent	08/12/2017
D1002018	Du Lundi 05 au Vendredi 09 Février 2018	Îles du Vent	08/12/2017
D1002019	Du Lundi 19 au Vendredi 23 Mars 2018	Îles du Vent	17/01/2018
D1002016	Du Lundi 23 au Vendredi 27 Juillet 2018	Îles du Vent	16/05/2018

LE CHEF D'ÉQUIPE

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers permanents, dans l'année de leur nomination au grade de « Caporal », titulaires de l'attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » avec 4 années de services effectifs dans un CIS en tant que Sapeur dont 3 ans en tant qu'équipier confirmé.
- Les sapeurs-pompiers volontaires, titulaires de l'attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » avec 3 ans de services effectifs dans un CIS en tant que Sapeur dont 2 ans en tant qu'équipier confirmé. Ils pourront être nommés au grade de « Caporal » dans l'année qui suit leur réussite à la formation.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Arrêté de nomination.

DURÉE : 8 jours

Code : D1003

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Assimiler les connaissances d'un Chef d'équipe ;
- Remplir les missions d'un Chef d'équipe ;
- S'adapter à son environnement professionnel.

CONTENU :

- Le TOP2 : la topographie, les difficultés liées au terrain, hydraulique, les contraintes liées à l'environnement opérationnel ;
- Le GOC2 : la marche générale des opérations, les transmissions (l'ordre particulier des transmissions et l'ordre complémentaire des transmissions), la rédaction d'un compte rendu ;
- Le SAP2 : les matériels spécifiques, le cadre juridique : l'organisation politique et administrative en France et en Polynésie française, l'organisation des services d'incendie et de secours.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

- Pour les sapeurs-pompiers professionnels : après 4 années de service public et sous réserve de réussir un examen professionnel, le sapeur-pompier peut accéder au grade de « Caporal » et à la formation de chef d'équipe.
- Pour les sapeurs-pompiers volontaires : après 2 ans en tant qu'équipier confirmé, le sapeur-pompier de 1ère classe volontaire peut accéder à la formation de chef d'équipe puis être nommé au grade de « Caporal ».

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1003008	Du Mardi 22 Mai au Vendredi 01 Juin 2018	Îles du Vent	01/03/2018
D1003010	Du Lundi 06 au Vendredi 17 Août 2018	Îles du Vent	01/06/2018
D1003007	Du Mercredi 14 au Lundi 26 Novembre 2018	Îles Sous le Vent	03/09/2018
D1003009	Du Mardi 27 Novembre au Vendredi 07 Décembre 2018	Îles Sous le Vent	06/09/2018

LE CHEF D'AGRES VSAV

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires titulaires de l'attestation de stage du « Chef d'équipe » à partir de 2012 qui justifient d'au moins 2 années de service effectif dans le grade de « Caporal » et sur les fonctions de chef d'équipe.
- Les sapeurs-pompiers volontaires, titulaires de l'attestation de stage du « Chef d'équipe » avec 2 ans de service effectif dans un CIS en tant que chef d'équipe. Ils pourront être nommés au grade de « Caporal-chef » dans l'année qui suit leur réussite à la formation.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage du « Chef d'équipe » à partir de 2012 ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Arrêté de nomination au grade de « Caporal » pour les SP professionnels et volontaires.

DURÉE : 3 jours

Code : D1004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Assimiler les connaissances d'un Chef d'agrès VSAV ;
- Remplir les missions d'un Chef d'agrès VSAV ;
- S'adapter à son environnement professionnel.

CONTENU :

- Les catastrophes de grande envergure ;
- Les catastrophes à effets limités ;
- Les droits et obligations du CA VSAV ;
- Les responsabilités médico-légales et administratives.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Formation dédiée aux sapeurs-pompiers ayant validé la formation « Chef d'équipe » à partir de 2012.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1004009	Du Mercredi 02 au Vendredi 04 Mai 2018	Îles Sous le Vent	28/02/2018
D1004010	Du Mercredi 01 au Vendredi 03 Août 2018	Îles du Vent	10/05/2018
D1004011	Du Lundi 19 au Mercredi 21 Novembre 2018	Îles du Vent	31/08/2018

LA PRÉSÉLECTION À L'ENTRÉE EN FORMATION DU CHEF D'AGRÈS

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers professionnels (fonctionnaires) et permanents (agents non titulaires) titulaires de l'attestation de stage du « Chef d'agrès VSAV » depuis au moins 3 années ou formés à la formation de « Chef d'équipe » avant 2012 et justifiant d'au moins 3 années de service effectif dans le grade de « Caporal-chef ».
- Les sapeurs-pompiers volontaires qui justifient d'au moins 2 années dans le grade de caporal-chef, titulaires de l'attestation de stage du « Chef d'agrès VSAV » ou formés à la formation de « Chef d'équipe » avant 2012.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage du « Chef d'équipe » si formés avant 2012 ;
- Attestation de stage du « Chef d'agrès VSAV » ;
- Arrêté de nomination au grade de « Caporal-chef » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 0.5 jour

Code : P1003

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aida Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

CONTENU :

- Une épreuve écrite portant sur les programmes d'équipier opérationnel, équipier confirmation et de chef d'équipe ;
- Une épreuve d'aptitude physique au maintien en activité des sapeurs-pompiers.

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL ET PRÉPARATION AUX ÉPREUVES / ORIENTATION

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
P1003020	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles du Vent	14/12/2017
P1003021	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles Sous le Vent	14/12/2017
P1003022	Le Jeudi 22 Février 2018	Les Australes	14/12/2017
P1003023	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles Marquises	14/12/2017
P1003024	Le Jeudi 22 Février 2018	Les Tuamotu Gambier	14/12/2017

LE CHEF D'AGRES INCENDIE

PUBLIC :

- Les fonctionnaires stagiaires nommés au grade de « Sergent » ;
- Les sapeurs-pompiers professionnels (fonctionnaires) et permanents (agents non titulaires) et volontaires ayant subi avec succès les épreuves de présélection à l'entrée en formation « Chef d'agrès ».

PRÉREQUIS :

- Attestation de réussite aux épreuves de présélection (sauf pour les fonctionnaires stagiaires) ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 15 jours

Code : D1005

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Assimiler les connaissances d'un Chef d'agrès ;
- Remplir les missions d'un Chef d'agrès ;
- S'adapter à son environnement professionnel.

CONTENU :

- L'INC2 : le phénomène du feu, sa propagation, ses procédés d'extinction et ses particularités, l'analyse des situations, l'anticipation des évolutions et les ordres adaptés ;
- Le MNG1 : les notions de base de gestion de groupe, les comportements divers et les positions diverses dans un groupe ;
- Le CAD2 : l'organisation politique et administrative de la France et de la PF, organisation des Services d'Incendie et de Secours ;
- Le TOP3 : les facteurs influençant l'évolution d'un sinistre en hydraulique, topographie et météorologie, la sécurité des personnels pendant l'intervention : la topographie, les difficultés liées au terrain, l'hydraulique, les contraintes liées à l'environnement opérationnel.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1005006	Du Lundi 09 au Vendredi 27 Avril 2018	Îles du Vent	20/02/2018
D1005007	Du Lundi 10 au Vendredi 28 Septembre 2018	Îles du Vent	02/07/2018

LA PRÉSÉLECTION À L'ENTRÉE EN FORMATION DU CHEF DE GARDE

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers professionnels (fonctionnaires) et permanents (agents non titulaires) titulaires de l'attestation de stage « Chef d'agrès » avec 4 années de service dans le grade de « Sergent » ;
- Les sapeurs-pompiers volontaires titulaires de l'attestation de stage « Chef d'agrès » depuis au moins 2 ans dans la fonction de chef d'agrès.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « Chef d'agrès » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 0.5 jour

Code : P1004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

CONTENU :

- Une épreuve écrite portant sur l'ensemble des formations antérieures à la formation chef de la garde ;
- Une épreuve d'aptitude physique.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
P1004006	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles du Vent	14/12/2017
P1004007	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles Sous le Vent	14/12/2017
P1004008	Le Jeudi 22 Février 2018	Les Australes	14/12/2017
P1004009	Le Jeudi 22 Février 2018	Îles Marquises	14/12/2017
P1004010	Le Jeudi 22 Février 2018	Les Tuamotu Gambier	14/12/2017

LE CHEF DE GARDE

PUBLIC :

- Les sapeurs-pompiers professionnels (fonctionnaires), permanents (agents non titulaires) et volontaires ayant subi avec succès les épreuves de présélection à l'entrée en formation « Chef d'agrès ».

PRÉREQUIS :

- Attestation de réussite aux épreuves de présélection ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 10 jours

Code : D1006

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Assimiler les connaissances d'un Chef de la garde ;
- Remplir les missions d'un Chef de la garde ;
- S'adapter à son environnement professionnel.

CONTENU :

- L'organisation d'une journée de garde
- Le suivi administratif et le travail dans les services ;
- La réglementation relative à la sécurité civile en PF ;
- Les plans de secours ;
- Les réseaux et procédures radio ;
- La prévention pour l'opération ;
- La gestion de projet ;
- La responsabilité du Chef de garde.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D1006003	Du Jeudi 06 au Mercredi 19 Septembre 2018	Îles du Vent	06/07/2018

LA FORMATION DE FORMATEURS EN SECURITE CIVILE NIVEAU 1 (FOR1)

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers titulaires de la formation chef d'agrès.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage du « Chef d'agrès »

DURÉE : 5 jours

Code : D8009

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Identifier les supports, techniques et outils pédagogiques nécessaires pour animer une session de formation en sécurité civile ;
- Utiliser ces techniques en les adaptant à l'objectif pédagogique prédéterminé ;
- Engager les participants sur un plan personnel de progrès-action ;
- Appliquer les méthodes d'apprentissage pour la mise en œuvre des manœuvres et pratiques en incendie.

CONTENU :

- Les caractéristiques de la formation pour adulte ;
- L'animation du groupe restreint en formation ;
- Les supports pédagogiques ;
- Les techniques pédagogiques d'animation ;
- Le formateur dans son rôle de pédagogue.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D8009002	Du Lundi 14 au Vendredi 18 Mai 2018	CGF	28/02/2018
D8009003	Du Lundi 02 au Vendredi 06 Juillet 2018	CGF	17/05/2018
D8009004	Du Lundi 05 au Vendredi 09 Novembre 2018	CGF	07/09/2018

LES FEUX DE FORET NIVEAU 1 - FDF1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers formés à la formation « Équipier module confirmation » avant 2017.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » avant 2017 ou modules équivalents ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 5 jours

Code : D2001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Connaître les matériels incendie et les dangers engendrés par le développement d'un feu de forêts ;
- Intervenir lors des opérations de secours feux de forêts ;
- Mettre en œuvre les matériels de lutte contre les feux de forêts ;
- Maîtriser son comportement face au stress et à la panique.

CONTENU :

- Le rôle de l'équipier feu de forêt ;
- Les techniques d'établissements et d'extinctions.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2001014	Du Lundi 14 au Vendredi 18 Mai 2018	Îles du Vent	15/02/2018
D2001015	Du Lundi 01 au Vendredi 05 Octobre 2018	Îles du Vent	09/08/2018

LES FEUX DE FORET NIVEAU 2 - FDF2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers titulaires du « Feux de forêts niveau 1 - FDF1 » et de la formation « Chef d'agrès ».

PRÉREQUIS :

- Attestations des stages « Feux de forêts niveau 1 - FDF1 » et « Chef d'agrès » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 5 jours

Code : D2002

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Connaître les manœuvres feux de forêts ;
- Commander un agrès au sein d'un groupe d'intervention feux de forêts ;
- Mettre en œuvre les mesures concourant à la sécurité des personnels ;
- S'intégrer dans un dispositif feux de forêts en ayant le souci constant de la sécurité des personnels engagés.

CONTENU :

- Les techniques d'établissements et d'extinctions ;
- Les tactiques de lutte contre les feux de forêts ;
- Le groupe d'intervention feux de forêts.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2002008	Du Lundi 14 au Vendredi 18 Mai 2018	Îles du Vent	09/03/2018
D2002007	Du Lundi 01 au Vendredi 05 Octobre 2018	Îles du Vent	10/08/2018

LA CONDUITE DE VEHICULES POMPES - COD 1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers titulaires à minima de la formation « Équipier module opérationnel » présentant un permis poids lourd en cours de validité.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « Équipier Module Opérationnel » (à minima) ;
- Copie du permis PL en cours de validité ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 3 jours

Code : D2003

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Connaître la responsabilité du conducteur, les règles de sécurité ;
- Reconnaître les différents organes mécaniques d'un véhicule d'incendie ;
- Conduire et mettre en œuvre une pompe d'un véhicule incendie ;
- Effectuer les opérations d'entretien élémentaire ;
- Maîtriser la conduite d'un véhicule d'incendie ;
- S'adapter à la conduite sur route de véhicule d'incendie.

CONTENU :

- La responsabilité et la sécurité ;
- La mécanique d'un véhicule d'incendie ;
- La conduite et la mise en œuvre d'engin d'incendie.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

- D2003009 : session réservée uniquement aux candidats des îles sauf Tahiti.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2003009	Du Mardi 10 au Vendredi 13 Avril 2018	Îles du Vent	01/02/2018
D2003010	Du Mardi 10 au Vendredi 13 Juillet 2018	Îles du Vent	21/05/2018

LA CONDUITE DE VEHICULES TOUT TERRAIN - COD 2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompier titulaires de l'attestation de stage « COD 1 » et présentant un permis poids lourd en cours de validité.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « COD 1 » ;
- Copie du permis PL en cours de validité ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 5 jours

Code : D2004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Connaître les possibilités techniques d'un véhicule tout terrain ;
- Mettre en œuvre les matériels, en appliquant les règles de sécurité dans le cadre d'une mission, de jour comme de nuit ;
- Acheminer sur terrain accidenté, les véhicules tout terrain et leur personnel ;
- S'adapter aux règles de base de la conduite de véhicules tout terrain.

CONTENU :

- La responsabilité ;
- Le véhicule tout terrain ;
- La conduite ;
- Les obstacles ;
- L'hydraulique ;
- L'auto dégagement.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

D2004009 : session réservée uniquement aux candidats des îles.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2004009	Du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018	Îles du Vent	01/02/2018
D2004010	Du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2018	Îles du Vent	04/05/2018

LES RISQUES CHIMIQUES NIVEAU 1 - RCH 1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires, titulaires de l'attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » ou de l'« INC1 et TOP1 ».

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage de l'« Équipier module confirmation » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 8 jours

Code : D2006

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Acquérir les capacités nécessaires d'un équipier reconnaissance ;
- Intervenir sur un risque chimique avec le matériel adapté

CONTENU :

- Les risques chimiques ;
- L'organisation de la spécialité risques chimiques et biologiques ;
- La protection individuelle ;
- Le matériel mis en œuvre par l'équipe reconnaissance ;
- L'intervention en milieu chimique ;
- La lutte contre les pollutions ;
- Les risques biologiques.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2006003	Du Mercredi 17 au Vendredi 26 Octobre 2018	Îles du Vent	23/08/2018

LA FORMATION CONTINUE - RCH 1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires, titulaires du RCH1.

PRÉREQUIS :

- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Attestation de stage « RCH1 ».

DURÉE : 2 jours

Code : D4004

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Maintenir les connaissances techniques relatives aux interventions à risques chimiques ;
- Actualiser et perfectionner ces connaissances ;
- Acquérir de nouvelles techniques.

CONTENU :

- Les risques spécifiques ;
- La mise en œuvre des moyens disponibles en Polynésie française.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D4004004	Du Mercredi 04 au Jeudi 05 Avril 2018	Îles du Vent	23/02/2018

LA FORMATION INITIALE AU SAUVETAGE AQUATIQUE DE NIVEAU 1 - SAV 1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires ayant réussi le test d'admission en piscine avec aptitude médicale et physique en cours de validité.

PRÉREQUIS :

- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Réussir le test d'admission en piscine ou en mer de 500m nage libre sans matériel en 12 minutes maximum.

DURÉE : 5 jours

Code : D2011

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Acquérir les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de nageur sauveteur aquatique ;
- Réaliser des sauvetages de personnes en difficulté en surface, en eaux intérieures ;
- Avoir la possibilité d'accéder au sauvetage en eaux intérieures vives, à la conduite d'une embarcation, à la réalisation d'un sauvetage par hélicoptère.

CONTENU :

- Les différentes unités de valeur et leur cadre d'emploi ;
- L'équipement ;
- Les techniques de nage et d'apnée avec et sans matériel ;
- Les techniques d'immersion ;
- L'approche et la prise de dégagement ;
- Le sauvetage d'une victime en milieu naturel, en piscine et dans le courant ;
- Les accidents physiologiques ;
- Les risques dus à l'environnement aquatique.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Les candidats seront confirmés sous réserve de subir avec succès l'épreuve du test d'admission de 500m sans matériel en moins de 12 minutes. À défaut, le candidat ne pourra pas poursuivre le stage. Cette épreuve de test se déroulera le premier jour du stage.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2011010	Du Mardi 21 au Vendredi 24 Août 2018	Îles du Vent	23/06/2018
D2011011	Du Lundi 15 au Jeudi 18 Octobre 2018	Îles Sous le Vent	28/07/2018
D2011012	Du Lundi 22 Octobre 2018 au Vendredi 25 Octobre 2019	Îles Sous le Vent	27/07/2018
D2011009	Du Lundi 05 au Jeudi 08 Novembre 2018	Îles du Vent	06/09/2018
D2011008	Du Lundi 10 au Jeudi 13 Décembre 2018	Îles du Vent	18/10/2018

LA FORMATION CONTINUE - SAV 1

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires, titulaires du « Sauvetage aquatique niveau 1 - SAV 1 ».

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « Sauvetage aquatique niveau 1 - SAV 1 » ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 1 jour

Code : D4001

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Maintenir les connaissances techniques relatives aux sauvetages aquatiques ;
- Actualiser et perfectionner ces connaissances ;
- Acquérir de nouvelles techniques.

CONTENU :

- Le sauvetage avec ou sans matériel ;
- Les différentes nages ;
- L'approche et les prises de dégagement.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D4001005	Le Lundi 24 Septembre 2018	Îles du Vent	20/07/2018

LA FORMATION INITIALE AU SAUVETAGE AQUATIQUE DE NIVEAU 2 - SAV 2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires titulaires de l'unité de valeur « Sauvetage aquatique niveau 1 - SAV 1 » à jour de leur formation continue avec aptitude médicale et physique en cours de validité.

PRÉREQUIS :

- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Attestation « Sauvetage aquatique niveau 1 - SAV 1 » ;
- Attestation formation continue « Sauvetage aquatique niveau 1 - SAV 1 ».

DURÉE : 5 jours

Code : D2012

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Acquérir les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de nageur sauveteur côtier ;
- Réaliser des sauvetages de personnes en difficulté en surface en mer en tant qu'équipier à bord d'une embarcation ;
- Avoir la possibilité d'accéder à la conduite d'une embarcation.

CONTENU :

- Le cadre réglementaire ;
- La nage dans les rouleaux, le ressac et abordage de rochers ;
- Le sauvetage avec et sans filin ;
- Le sauvetage dans le ressac avec embarcation ;
- Le départ de la plage et retour ;
- Le retournement de l'embarcation de sauvetage ;
- Le compartiment dégonflé ;
- La récupération d'un équipier à l'eau ;
- L'intervention sur engins nautiques ;
- Le sauvetage avec hélitreuillage.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2012007	Du Lundi 27 au Vendredi 31 Août 2018	Îles du Vent	16/06/2018
D2012008	Du Lundi 12 au Vendredi 16 Novembre 2018	Îles du Vent	06/09/2018

LA FORMATION CONTINUE - SAV 2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires, titulaires du « Sauvetage aquatique niveau 2 - SAV 2 ».

PRÉREQUIS :

- Certificat d'aptitude physique et médicale en cours de validité au moment de la formation ;
- Attestation de stage « Sauvetage aquatique niveau 2 - SAV 2 ».

DURÉE : 2 jours

Code : D4002

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Maintenir les connaissances techniques relatives aux sauvetages aquatiques ;
- Actualiser et perfectionner ces connaissances ;
- Acquérir de nouvelles techniques.

CONTENU :

- Le sauvetage avec ou sans matériel ; Les différentes nages ;
- L'approche et les prises de dégagement ;
- Largage, récupération, remontée victime avec zodiac et jet ski ;
- Le sauvetage avec hélicoptère ;
- Les moyens radios.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D4002005	Du Mardi 25 au Mercredi 26 Septembre 2018	Îles du Vent	26/07/2018

LES TECHNIQUES OPERATIONNELLES DU SECOURS ROUTIER - TOP SR

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires amenés à intervenir en tant qu'équipier du secours routier.

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « Équipier module opérationnel » à minima ;
- Certificat d'aptitude physique et médical en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 3 jours

Code : D2015

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Acquérir des compétences spécifiques liées aux contraintes particulières des interventions SR.

CONTENU :

- La présentation du véhicule de secours routier ;
- Les schémas de balisages des différents types d'accidents ;
- Les schémas techniques de désincarcérations.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2015005	Du Lundi 12 au Mercredi 14 Février 2018	Îles du Vent	14/12/2017
D2015006	Du Mardi 03 au Jeudi 05 Juillet 2018	Îles du Vent	11/05/2018

LES RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES NIVEAU 2 - RCH2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur sur les « Risques chimiques de niveau 1 - RCH1 ».

PRÉREQUIS :

- Attestation de stage « Risques chimiques de niveau 1 - RCH1 » ;
- Certificat d'aptitude physique et médical en cours de validité au moment de la formation.

DURÉE : 10 jours

Code : D2025

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Aïda Mervin

aida.mervin@cgf.pf

40 547 821

OBJECTIFS :

- Caractériser les dangers d'origine chimique et biologique et connaître les principaux effets et les mesures conservatoires pouvant être mises en œuvre ;
- Confirmer les premières mesures de protection individuelle et collective, mettre en œuvre les mesures conservatoires destinées à limiter les effets sur la population et l'environnement, mettre en œuvre les matériels de l'équipe intervention ;
- S'intégrer en qualité d'équipier ou de chef d'équipe dans une équipe d'intervention.

CONTENU :

- Les risques chimiques : les notions de chimie, les phénomènes associés aux réactions chimiques, le risque toxique, le risque d'explosion, les principaux produits industriels ;
- L'organisation de la spécialité risques chimiques et biologiques : planification opération, dispositifs d'intervention local, missions de l'équipe d'intervention ;
- Les matériels mis en œuvre par l'équipe d'intervention ;
- La protection individuelle et collective ;
- L'intervention en milieu chimique ;
- La lutte contre les pollutions ;
- Les risques biologiques.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D2025001	À définir	Nouvelle Calédonie	À définir

PSE1 / PSE2

PUBLIC :

Les sapeurs-pompiers permanents ou volontaires, dans leur 1ère année de recrutement.

PRÉREQUIS :

- Arrêté de recrutement pour les SPV ;
- Arrêté de nomination pour les SPP ;
- Certificat d'aptitude physique et médical à jour au moment de la formation.

DURÉE : 12 jours

Code : **D3001**

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Utarii TEHEIURA
utarii.teheiura@cgf.pf
40 547 819

OBJECTIFS :

- Connaître le rôle d'un secouriste et le matériel utilisé pour les premiers secours ;
- Connaître le rôle de chacun des membres d'une équipe structurée et hiérarchisée dotée d'un matériel adapté ;
- Pratiquer en équipe les gestes de premiers secours, en utilisant le matériel adapté à la détresse ;
- S'intégrer à une équipe de secouristes, lors d'une intervention sous le contrôle des autorités publiques.

CONTENU :**PSE1 :**

- Les bilans : circonstanciels, d'urgence vitale, complémentaire, surveillance, transmission ;
- La protection et la sécurité de l'intervenant sur intervention ;
- L'hygiène et l'asepsie ;
- Les urgences vitales ;
- Les malaises et aggravation de maladie ;
- Les traumatismes : brûlures, plaies, traumatismes des membres.

PSE2 :

- La protection et la sécurité : accident électrique, accident de la route, monoxyde de carbone, incendie, substances dangereuses ;
- Les atteintes circonstancielle : accident électrique, lié à la chaleur, gelures, hypothermies, intoxications, pendaison, strangulation, piqûres et morsures ;
- Les traumatismes de l'abdomen, du bassin, du crâne, du dos ou du cou, du thorax ;
- La souffrance psychique et comportements inhabituels, situations particulières (agression sexuelle, attroupement, crise suicidaire, décès, délire, événement traumatisant, mort inattendue et inexplicable du nourrisson) ;
- Le relevage et le brancardage.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D3001013	Du Jeudi 08 au Vendredi 23 Février 2018	Îles Sous le Vent	22/12/2017
D3001012	Du Jeudi 05 au Vendredi 20 Juillet 2018	Îles du Vent	13/04/2018

LA FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS EN SECOURISME (FC PAE)

PUBLIC :

Tous les membres de l'équipe pédagogique du CGF, titulaires du PAE3 ou PAE1.

PRÉREQUIS :

- Maîtriser les gestes PSE1 PSE2 ;
- 60h minimums de formation à animer sur 5 ans ;
- Certificat d'aptitude physique et médicale à jour au moment de la formation.

DURÉE : 3 jours

Code : D4005

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Utarii TEHEIURA

utarii.teheiura@cgf.pf

40 547 819

OBJECTIFS :

- Actualiser et perfectionner ces connaissances pédagogiques et/ou techniques ;
- Acquérir de nouvelles techniques.

CONTENU :

- Le PAE selon le programme quinquennal 2012-2017.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

- Formateurs appartenant à l'équipe pédagogique de secourisme du CGF issus des 26 communes ayant un centre de secours et d'incendie. Participation obligatoire pour conserver une activité pédagogique.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
D4005006	Du Lundi 09 au Jeudi 12 Juillet 2018	Îles du Vent	20/04/2018

